

AGENTS MÉPRISÉS, VÉRITÉ PIÉTINÉE: ÇA SUFFIT!!



Lors du dernier conseil municipal, M. le Maire a osé remettre en cause la légitimité des syndicats, parlant "d'organisations valables" et insinuant que nous défendrions des intérêts personnels.

**C'EST FAUX.
ET C'EST UNE INSULTE!**

LA RÉALITÉ SUR LE TERRAIN

Depuis 6 ans :

- ⚠ Dialogue social inexistant
- ⚠ réorganisations des services imposées et sans concertation
- ⚠ Agents non remplacés → conditions de travail dégradées
- ⚠ Explosion des accidents de service
- ⚠ Qualité de vie au travail en chute libre



➔ Pendant ce temps, on nous parle de "bien-être" et d'"harmonisation" dans des documents déconnectés

NON, LES SYNDICATS NE DÉFENDENT PAS DES INTÉRÊTS PERSONNELS

- ✓ Vos conditions de travail
- ✓ Votre santé
- ✓ Vos droits
- ✓ Le service Public



UNE PRESSON INACCEPTABLE!

- ⚠ Convocations abusives
- ⚠ Tentatives de contournement des représentants du personnel.
- ⚠ Pressions lors des mouvements de grève



NON, LES SYNDICATS NE DÉFENDENT PAS DES INTÉRÊTS PERSONNELS!



- ✓ Vos conditions de travail
- ✓ Votre santé
- ✓ Le service Public

ASSEZ DE MENSONGES!

Dire "je ne suis pas contre la grève" tout en :

- ✓ organisant le service minimum pour casser les mobilisations
- ✓ recevant les agents hors syndicats
- ✓ attaquant publiquement leurs représe-



➔ Le droit de grève est un droit constitutionnel.

➔ Empêcher son exercice ou faire pression peut être illégal.

**ENSEMBLE, DÉFENDONS
LES AGENTS ET LE SERVICE PUBLIC!**

LES AGENTS MÉRITENT MIEUX ! LE SERVICE PUBLIC AUSSI !